



Location de terrain pour exploiter un potager

Par **AntoineM64**, le **03/01/2018** à **17:24**

Bonjour,

Je suis élève en apprentissage en deuxième année de BTS Hôtellerie Restauration option art culinaire, art de la table et du service dans un lycée hôtelier et dans un restaurant étoilé au guide Michelin.

Mon année scolaire me demande de rédiger une étude technique pour l'obtention du diplôme. J'étudie le fait de créer un potager et aimerais avoir quelques renseignements sur les procédures à suivre. Dans mon cas, l'entreprise de restauration louerait des terres à un particulier afin de les cultiver. Quelles démarches sont à suivre? Quelles procédures? Comment s'organisent les paiements des "loyers" ?

En vous remerciant d'avance.

Cordialement.